

# Compte rendu de la réunion entre le Collectif et la mairie du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

**Mercredi 11 juin 2008**

Compte rendu rédigé par le collectif et transmis pour validation

Assistaient à cette réunion

Alexandra Cordebard	première adjointe chargée de la Culture, de la Jeunesse, de la Mémoire et du Monde combattant
Sybille Fasso	conseillère d'arrondissement chargée des Affaires sociales et des Personnes âgées
Alain-Pierre Peyraud	Conseiller d'arrondissement chargé des espaces verts et de la Lutte contre l'exclusion
Olivier Aubert	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>
Vincent Bocher	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>
Jean Michel Centres	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>
Diane Kitmun	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>
Anne Rohmer	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>
Joëlle Wadoux	Collectif de soutien des exilés du 10 <sup>ème</sup>

Les sujets abordés ont été :

- la mise en place d'un lieu d'accueil et d'information (kiosque)
- la situation des mineurs isolés étrangers
- les conditions de vie et d'hébergement des exilés
- les réactions récentes des habitants du quartier

## **1 Mise en place d'un lieu d'accueil et d'information**

Le Collectif a rappelé que cette revendication date déjà de 5 ans et n'a toujours pas abouti.

Il s'est étonné de la procédure d'élaboration du cahier des charges durant laquelle ni FTDA, ni EMMAUS, ni la Mairie du 10<sup>ème</sup> n'ont jugé utile de prendre contact avec les associations qui connaissent bien cette question (Collectif, ESI St Martin, CAMRES, Conseils de Quartier).

La pertinence du choix de FTDA et EMMAUS pour élaborer ce cahier des charges a également été posée.

Alain Pierre Peyraud a précisé ce qu'était ce lieu : un lieu d'accueil de jour et d'information avec 6 salariés, ouvert à l'ensemble des publics. Il accueillerait 20 à 25 personnes en même temps sur une surface de 100 à 150 m<sup>2</sup>. Le budget serait de 300 000 euros par an

Il a indiqué que des efforts importants avaient été faits et que pour l'instant se pose la question du lieu. En effet les bailleurs sont réticents à louer un local pour un accueil de jour de personnes à la rue.

Quant au cahier des charges, le choix des associations responsables a été fait par rapport à leur notoriété et leur poids. Pour négocier avec les pouvoirs publics et être entendu, mieux valait avoir des associations reconnues.

Il insiste également sur le fait que le cahier des charges est un cadre général classique pour un accueil de jour et qu'il était évolutif. Un comité de Pilotage réunissant les associations (dont le Collectif, le MRAP, le GISTI, les Conseils de Quartier) devrait être mis en place avant l'ouverture du centre et aura la possibilité d'enrichir ce cahier des charges.

Par rapport aux interrogations sur la pertinence des deux associations retenues, en termes de qualité d'intervention, de compétence et de connaissance, il souligne que cela sera fortement dépendant des personnes recrutées pour faire fonctionner ce kiosque.

Des membres du collectif demandent si compte tenu du temps perdu, il ne serait pas utile dans un premier temps de mettre en place une structure temporaire avec des algécos. Après discussion Alain Pierre Peyraud et une grande partie des participants estiment que la mise en place d'une structure provisoire pourrait être un moyen d'enterrer ce projet. La solution temporaire a été proposée par le Commissariat du 10<sup>ème</sup> qui y voit aussi la possibilité en cas de tension de la déplacer plus facilement.

Par ailleurs Alain-Pierre Peyraud souligne que la création d'un lieu fixe, montre l'appropriation par le 10<sup>ème</sup> et par ses habitants de cette problématique et confère une plus grande légitimité à cette action. Par ailleurs la mise en place d'algécos serait certainement moins bien acceptée par les habitants. Il note aussi que maintenant tout le monde est au courant et s'attend à l'installation de ce lieu d'accueil et d'information et que même si des réactions hostiles peuvent se manifester à l'avenir, pour le moment la Mairie n'a pas eu de remontée de réticences.

Alexandra Cordebard souligne qu'une grande énergie a été dépensée pour convaincre les partenaires institutionnels et qu'ils ne vont pas s'arrêter maintenant et se rabattre sur les algécos.

En conclusion de ce premier point :

- le local doit être trouvé
- le cahier des charges doit être transmis au Collectif et aux autres associations en contact avec les exilés
- le comité de pilotage doit se mettre en place rapidement

## **2 La situation des mineurs isolés étrangers**

Le Collectif rappelle la situation de ces mineurs dans le 10<sup>ème</sup> :

- un dispositif inadapté par manque de moyens et de personnels
- un nombre de places d'accueil insuffisant et donc des mineurs restant dehors chaque soir et un tri inacceptable sur l'apparence physique notée place du Colonel Fabien
- un suivi socio éducatif insuffisant dont les mineurs se plaignent et qui ne permet pas de leur donner correctement les informations dont ils ont besoin pour prendre leur décision, avec pour conséquence le rejet sur les routes de l'errance de la majorité d'entre eux

La protection des mineurs étant de la responsabilité du Département il est nécessaire que la Mairie du 10<sup>ème</sup> intervienne auprès de la Mairie de Paris.

Alain Pierre Peyraud indique qu'il a eu des contacts avec Myriam El Khomri en charge de la protection de l'enfance à la Mairie de Paris. Elle réfléchit sur le renforcement du dispositif avec notamment plus de maraudes. Pour lui, elle est consciente du problème qu'elle maîtrise bien et va certainement prendre des dispositions.

Pour l'instant les discussions avec les partenaires du dispositif de primo accueil ont porté principalement sur les moyens donnés à FTDA et la possibilité d'augmenter le nombre de places. Une augmentation du nombre de nuitées avait été proposée à FTDA, mais Pierre Henry a décidé de bloquer le nombre de places car il estimait qu'il n'avait pas les moyens de prendre en charge plus de 40 mineurs. Au niveau de la DDASS, l'idée de la mise en place d'une mise à l'abri du type de celle qui a eu lieu cet hiver avec l'association « aux captifs la libération » reste très présente.

Le Collectif estime en effet que les moyens mis à disposition ne permettent pas la protection des mineurs isolés étrangers présents mais se demande si 50 mineurs (dont 40 afghans) pour 7 intervenants (sans compter la directrice son adjointe et les personnels d'accompagnement) est vraiment trop lourd.

Alain Pierre Peyraud estime que la Mairie du 10<sup>ème</sup> ne peut être qu'un relais pour l'interpellation de la Mairie de Paris.

A également été abordée la question des personnes qui tentent de monnayer des rapports sexuels avec les mineurs. Le Collectif a fait part des informations qu'il avait de la part des jeunes et de FTDA. Alain Pierre Peyraud a indiqué que le même constat avait été fait par le personnel du jardin Villemin, mais que pour la police et le procureur il fallait un flagrant délit.

### **3 les conditions de vie et d'hébergement des exilés**

#### ***Le lieu de distribution des repas***

Pour la Mairie, le déplacement de ce lieu n'a pas été la conséquence de plaintes de riverains du 10<sup>ème</sup>. L'Armée du Salut aurait demandé le déplacement pour des raisons de sécurité, la traversée de la rue, place du Colonel Fabien, présentant un danger certain.

Alain Pierre Peyraud regrette la séparation du lieu de distribution des repas et du lieu de départ des bus atlas. L'ouverture d'un restaurant social, lieu de distribution couvert, humainement plus acceptable est prévu pour cette mandature.

Il admet qu'il faut redéplacer le lieu de distribution pour le mettre au même endroit que le départ des bus. Un retour place du colonel Fabien, où les conditions étaient meilleures pour tous est à discuter lors de la réunion du 10 juillet et à revoir avec nos voisins du 19<sup>ème</sup>.

A également été évoquée l'idée de deux lieux de distribution.

#### ***Les bus atlas et l'hébergement à la boulangerie***

Le Collectif fait état des problèmes notés :

- listes par nationalité, qui si elle facilite le travail du personnel du Cœur des Haltes contribuent aussi à l'augmentation des tensions du fait du manque de transparence de l'élaboration des listes définitives des bus
- départs de bus vides ou avec peu de personnes sur décision de la sécurité de la RATP ou du Cœur des Haltes, souvent sans motif sérieux
- maintien d'un seul bus faisant trois rotations alors que deux bus pourraient certainement être mis en place pour permettre un accès plus rapide au lieu d'hébergement
- quotas qui seraient imposés par la boulangerie en ce qui concerne les afghans et qui auraient conduit au refus d'en accepter 10 récemment bien que leurs noms aient été régulièrement noté par le bus atlas avec lequel ils étaient arrivés,

- manque de places à la boulangerie qui contribue à laisser dehors de plus en plus de personnes notamment cet hiver où un quatrième bus n'a été mis en place que deux jours
- réveil matinal et mise à la porte dès 7h, 7h30

Alain Pierre Peyraud dit qu'il est difficile d'obtenir des informations précises sur le nombre de places disponibles à la Boulangerie. En ce qui concerne le nombre de places disponibles il lui semble urgent de prévoir une augmentation des places d'hébergement pour répondre aux nouveaux besoins. Il faudrait optimiser ce dispositif et pour cela réunir les partenaires autour d'une table pour en discuter.

L'important pour la Mairie est aussi de maintenir le départ de bus dans l'arrondissement. La DDASS proposait en effet de l'éloigner du 10<sup>ème</sup>.

#### **4 les réactions récentes des habitants du quartier**

Le Dimanche précédent une réunion a eu lieu sur la place Raoul Follereau avec les habitants et des élus dont le maire du 10<sup>ème</sup>.

Cette réunion faisait suite aux incidents le 26 mai et aux réunions des riverains sur la question de la présence des exilés sous les arcades la nuit.

Un cinquantaine d'habitants étaient présents, malgré la mobilisation faite par une dizaine de personnes particulièrement hostiles à la présence des exilés. Des habitants présents lors de ce rendez vous sur la place ont très clairement pris pris la défense des exilés. Un petit groupe plus radical pourrait passer à l'acte et c'est pour cela que des réunions avec FTDA ont eu lieu afin que les exilés soient informés de ce risque potentiel.

Les priorités du maire du 10<sup>ème</sup>

- Ouverture du kiosque
- Augmentation des places d'hébergement
- Meilleure prise en charge des mineurs